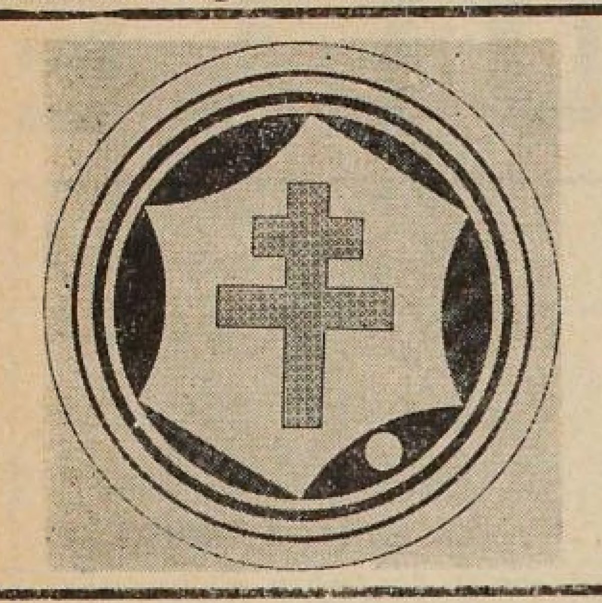


Vème REPUBLIQUE

Marcel RAFFIER



Député sortant.
Adjoint au Maire du Puy.
Né le 25 février 1923, à Coubon (Haute-Loire).
Etudes au Pensionnat N.-D. de France et au Lycée municipal.
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille des Blessés.
Trésorier du Comité de Tourisme Auvergne.
Membre du groupe des " Jeunes Députés ".
Membre du Groupe agricole de la Majorité.
Délégué par le Général de Gaulle pour le Rassemblement - 1954-58
Marié. — Quatre enfants.

Chères électrices, chers électeurs,

Voici 5 ans, vous m'avez élu à l'Assemblée Nationale pour y représenter et y défendre vos intérêts. Vous m'avez élu également pour aider le Général de Gaulle. Je me suis toujours efforcé d'accomplir avec conscience la mission que vous m'avez confiée.

5 ANS A VOTRE SERVICE ET A CELUI DE LA CIRCONSCRIPTION

J'ai voulu rester en contact avec vous. J'ai tenu des permanences régulières au Puy comme à Brioude, où vous êtes venus très nombreux m'exposer vos soucis. J'ai été sensible aux marques de confiance que vous m'avez prodiguées, précieux encouragement pour les démarches que je devais ensuite entreprendre. Avec ceux qui ne pouvaient me rencontrer, j'ai échangé une volumineuse correspondance. J'ai participé à de multiples manifestations. J'ai poursuivi avec vos élus locaux l'étude de vos problèmes communs et leur ai apporté tout mon soutien, sans souci aucun d'étiquette politique.

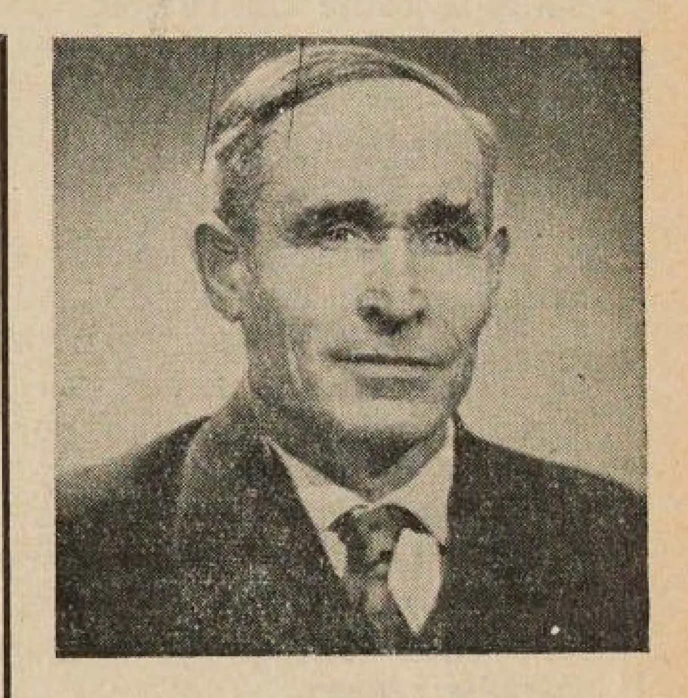
5 ANS AU SERVICE DE LA NATION

J'ai donc tout fait pour vous aider, dans la mesure de mes moyens. Et, dans le même temps, je remplissais ma tâche sur le plan national.

A l'Assemblée Nationale, j'ai participé aux Commissions des Affaires Sociales et Culturelles, de la Production et des Echanges. Je suis intervenu et j'ai obtenu les subventions complémentaires pour la prophylaxie de la tuberculose jusqu'alors inexistante. J'ai défendu, auprès du Premier Ministre et à l'Assemblée, les problèmes du prix du lait et de l'aménagement des étables. J'ai signé une proposition de loi visant à résoudre la question du rapport constant concernant les Anciens Combattants. J'ai voté toutes les grandes lois et en particulier la Sécurité sociale agricole, la Sécurité sociale des artisans, commerçants et professions libérales, la loi sur l'élevage, etc.

A VOUS DE JUGER

Le 5 mars, je vous demande de me renouveler votre confiance. Vos suffrages me diront si j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si je dois poursuivre mon action.



REMPLAÇANT EVENTUEL :

Régis VIGIER

Maire de Lavoûte-Chilhac.

56 ans.

Agriculteur.

Ancien Combattant 1939-45.

Chevalier du Mérite Agricole.

Délégué à la Mutualité Sociale Agricole.

Président du Groupement de Vulgarisation du canton de Lavoûte-Chilhac.

Marié. — Quatre enfants

AVEC DE GAULLE

En 1965, la France a réélu le Général de Gaulle Président de la République.
Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

IL FAUT MAINTENANT ETRE LOGIQUE

SUR LE PLAN NATIONAL :

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :
— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options;
— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

LA PAIX que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin du conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation, à l'échelle mondiale, de la coopération avec les pays sous-développés.

L'INDEPENDANCE, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

LE PROGRES, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'intéresser le salarié aux résultats de l'entreprise (selon des modalités qui ne mettront pas en cause la vie de celle-ci, préserveront l'autorité indispensable à toute bonne gestion et maintiendront l'esprit d'initiative), d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre, y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des personnes âgées.

SUR LE PLAN LOCAL :

Je me propose, en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République. Je concentrerai plus particulièrement mon action sur tout ce qui coucourra à l'assainissement des bases de l'économie rurale, à l'amélioration continue de l'équipement rural, c'est-à-dire à l'élévation du niveau de vie de nos agriculteurs, dont les effets bénéfiques se répercuteront à toute la population. Je me préoccuperai tout aussi attentivement de tout ce qui favorisera l'implantation ou le développement d'entreprises susceptibles de donner à tous du travail et des salaires décents. Je m'inquiéterai de tout ce qui permettra l'amélioration de l'habitat et la construction de logements sociaux plus nombreux et plus rapidement. J'appuierai tout ce qui contribuera au développement du tourisme, source importante de richesse et d'expansion économique, dont devrait profiter notre si belle région.

C'est dans cet esprit que je sollicite vos suffrages et que je vous invite, en votant pour moi, à voter jeune, efficace et utile.

IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE

En face de la majorité cohérente de la Ve République, des oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner. Elles se trouvent unies pour détruire ce qui existe, mais elles ne peuvent pas construire. Si elles l'emportaient, la France retomberait dans l'ornière dont de Gaulle l'a tirée.

VOUS NE LE VOULEZ PAS

IMP. H. JOLIVET - LE PUY



votez stabilité
votez majorité
votez efficacité

VOTEZ Marcel RAFFIER

vu : le candidat